

GRAVELINES

Nucléaire: « Il faut créer dès maintenant une filière française du démantèlement »

Créée le 5 septembre 2000, l'ANCCLI (association nationale des comités et commissions locales d'information), regroupe trente-cinq commissions locales d'information (CLI), dont celle de la centrale nucléaire de Gravelines, présidée par le député Paul Christophe.

Par Olivier Dufourg | Publié le 02/02/2018



Outre EDF, exploitant des sites nucléaires, les CLI regroupent des élus, des représentants du monde associatif, des citoyens, etc. Comme l'explique le président de l'ANCCLI, Jean-Claude Delalonde : « *En France, chaque installation nucléaire est dotée d'une CLI. Ses missions sont d'informer la population sur les activités nucléaires et d'assurer un suivi permanent de l'impact des installations nucléaires. L'ANCCLI, dont le maître-mot est la sûreté, ne prend pas de décisions mais propose des orientations. Elle porte la voix des CLI auprès des instances nationales et internationales.* »

Concernant la réduction de la part du nucléaire, Jean-Claude Delalonde estime que l'objectif de 50 % fixé à l'horizon 2030 est ambitieux. « *On ne va pas passer d'un coup de baguette magique à 50 %. Aujourd'hui, nous ne sommes pas prêts.* » Référence faite aux énergies renouvelables (éolien, solaire, hydraulique, etc.), dont les capacités actuelles ne permettent pas de compenser la production du parc nucléaire français (58 réacteurs). « *Oui, il faut aller vers un mix énergétique, mais c'est maintenant qu'il faut engager la réflexion. Pourquoi, par exemple, ne pas stopper deux réacteurs de 900 mégawatts et en reconstruire deux de 300 mégawatts, moins chers et plus fiables, ce qui permettrait de progresser vers un mix énergétique.* »

« Acharnement thérapeutique »

Ce qui amène tout naturellement à la question du démantèlement. L'ANCCLI, qui a rédigé un Livre blanc sur le sujet l'an passé, estime qu'il faut cesser « *l'acharnement thérapeutique* » dans les sites nucléaires, c'est-à-dire l'accumulation de chantiers qui mobilisent de gros budgets. Leur durée de vie étant de 50 ans (60 ans maxi), « *il faudra donc bien les démanteler un jour* », note Jean-Claude Delalonde.

Pour préparer cette transition importante, le président de l'ANCCLI défend la création d'une filière française du démantèlement. « *Il faut former des jeunes car des métiers sont à créer en lien avec l'ULCO. Si on ne fait rien dès maintenant, ce sont d'autres pays qui en profiteront.* »

Grande mission, petit budget...

D'ici là, afin de pouvoir poursuivre leurs missions, les CLI souhaitent une hausse de leurs budgets (la moitié est versée par l'État, l'autre par les Départements). « *Aujourd'hui, ils sont compris entre 8 000 € et 60 000 € en fonction des CLI (30 000 € pour celle de Gravelines). Or, il faut un secrétariat, des locaux, payer les frais de déplacements des associations, etc. Dans l'idéal, une CLI devrait avoir 150 000 € par an pour pouvoir fonctionner correctement.* »

Une commission d'enquête sur la sûreté et la sécurité

Ce mercredi, en séance plénière, l'Assemblée nationale a voté la création d'une commission d'enquête sur la sûreté et la sécurité des installations nucléaires. L'association Virage Énergie estime que cette décision constitue « *un engagement notable dans le contrôle du nucléaire en France* », selon son président, Paulo-Serge Lopes. Selon lui, sa réussite nécessitera toutefois « *une volonté affirmée et au long cours et des moyens à la hauteur des enjeux* ».

Estimant qu'il est « *plus que temps que le sujet du nucléaire cesse d'être monopolisé par EDF* »,

Virage Énergie ajoute que les travaux issus de la commission d'enquête de 2014 sur les coûts de la filière nucléaire et la durée d'exploitation des réacteurs ont montré la voie, « *tout comme la mission d'information de 2017 relative à la faisabilité technique et financière du démantèlement des installations nucléaires de base* ».

Un document stratégique à venir

À ce titre, Virage Énergie demande que la société civile soit active au sein de la commission d'enquête pour y apporter une expertise citoyenne. « *Cette demande prend une tournure spécifique dans les Hauts de France, par la présence de la centrale de Gravelines et de ses six réacteurs aux dysfonctionnements récurrents* », selon Paulo-Serge Lopes.

Par ailleurs, 2018 verra l'adoption du plan de programmation pluriannuelle sur l'énergie (PPE), document stratégique censé mettre en œuvre en 2023 et 2028 les objectifs de la transition énergétique pour la croissance verte. « *De là, conclut Paulo-Serge Lopes, découlera le choix des réacteurs à arrêter dans les années à venir.* »